

Le Manoir du Fay a besoin de vous

Pour faire vivre le Manoir du Fay en cours de réhabilitation
rejoignez notre association
FAIRE VIVRE LE MANOIR DU FAY – AFVMF
manoirdufayasso.com – manoirdufayasso@gmail.com

Notre association est reconnue d'intérêt général et conformément aux articles 200 et 238 Bis du code général des impôts, vous avez droit à une réduction d'impôts de 66% de votre versement à AFVMF qu'il soit qualifié de don ou de cotisation (dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable.)

NOM(S) :

Prénom(s) :

Adresse :
.....

e-mail :

Téléphone :

Adhésion simple : 12€
Adhésion couple : 20€
Don libre :€

Date :.....
Signature :

***Joindre ce bulletin complété à votre règlement par espèces ou par chèque à l'ordre de « AFVMF »
A adresser à François MARTOT, président, 10A rue du Grand Fay – 76 190 YVETOT / 02 35 56 59 01***

.....